

COMPTE RENDU de la réunion du mercredi 17 juillet 2024

EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2023 DE L'ÉTABLISSEMENT GRANDS PROJETS DE POLYNÉSIE ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT

La réunion débute à 9 h 7, sous la présidence de M^{me} Marielle Kohumoetini.

Présidente	M ^{me} Marielle Kohumoetini	présente	
Vice-président	M. Ernest Teagai	présent	
Secrétaire	M. Bruno Flores	absent	Procuration à M. Ernest Teagai
Membres	M. Ueva Hamblin	absent	Procuration à M ^{me} Marielle Kohumoetini
	M. Tevahiarui Teraiarue	présent	
	M. Pierre Terou	présent	
	M ^{me} Béatrice Flores-Le Gayic	présente	arrivée à 9 h 14
	M. Benoit Kautai	présent	
	M. Tahuhu Maraëura	absent	Procuration à M. Benoit Kautai

Non-membres	M. Ah Ky Temarii		
	M ^{me} Jeanne Vaianui		
	M. Ruben Teremate		
	M ^{me} Teumere Atger-Hoi	Arrivée à 9 h 13	
	M. Heinui Le Caill	Arrivé à 9 h 22	
	M. Tafai, Mitema Tapati	Arrivé à 9 h 27	
	M ^{me} Elise Vanaa	Arrivée à 10 h 28	

PROJET DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2023 DE L'ÉTABLISSEMENT GRANDS PROJETS DE POLYNÉSIE ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT

(Lettre n° 4004/PR du 4-7-2024)

Présenté par M. Ueva Hamblin et Marielle Kohumoetini

Défendu par :

- M^{me} Doritha Ioane, correspondante budgétaire ministérielle au Ministère des grands travaux, de l'équipement, en charge des transports aériens, terrestres et maritimes (MGT),
- M. Steve Finck, directeur général de l'Établissement Grands Projets de Polynésie (G2P),
- M^{me} Gladys Wong Foo, secrétaire générale de G2P.

DISCUSSION SUR LE PROJET DE RAPPORT

M. Steve Finck : C'est une année assez classique pour l'établissement même si, quelque part, l'on peut se focaliser sur la grandeur des chiffres. C'est un établissement public qui engage des dépenses d'investissement sur plusieurs années, ce qui fait que les comptes financiers annuels évoluent en fonction des écritures comptables. En fait, ce n'est pas du « vrai argent » mais des écritures comptables.

L'année 2022 avait un bénéfice de 1,9 milliard F CFP correspondant uniquement aux écritures comptables. Ce qui fait qu'en 2023, on se retrouve avec un impôt sur les sociétés de quasiment 400 millions F CFP et qui correspond, quelque part, aux résultats négatifs de cette année-là. Donc, il s'agit de jeux d'écritures comptables et de comptabilité publique. On est un établissement un peu particulier où l'on parle de résultats et de bilan, mais on n'est pas complètement une société commerciale, même si on fait de l'activité commerciale.

Malgré ces chiffres généraux, on a fait une bonne année où l'on a investi considérablement dans les opérations qui étaient démarrées et on a amélioré le fonctionnement de l'établissement, le fonctionnement intrinsèque par son activité de maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de la Polynésie française. Il faut donc, regarder en détail. Les indicateurs de gestion les plus faciles à utiliser sont les seuls intermédiaires de gestion qui donnent la photographie de l'établissement.

La présidente : J'aimerais revenir sur les différences entre les prévisions et l'exécution budgétaire 2023. J'avais demandé d'apporter beaucoup plus de précisions en recettes et en dépenses, tant en investissement qu'en fonctionnement. Serait-il possible d'avoir beaucoup plus de précisions ?

M^{me} Gladys Wong Foo : En ce qui concerne le fonctionnement, par rapport aux prévisions 2023, les recettes s'établissaient à hauteur de 1,373 milliards F CFP, mais nous avons encaissé 1,344 milliard F CFP. Ce différentiel s'explique par un retard dans l'encaissement de la taxe. Il faut savoir qu'à G2P, nous avons une taxe affectée, c'est-à-dire la taxe TSGTR qui est une taxe à l'importation sur les véhicules hybrides encaissée par la douane via le logiciel FENIX. Il y a eu un retard et, au lieu d'encaisser 12 mois, on n'a encaissé que 10 mois cette année, causant un retard de 28 millions F CFP.

En matière de dépenses, le prévisionnel des dépenses a été fixé à 2,325 milliards F CFP, mais nous n'avons encaissé que 1,357 milliard F CFP. Cela est dû à l'inscription des actifs du patrimoine G2P qui n'a pas pu se faire puisqu'on est tributaire de l'inscription par la DAF, qui n'a pas réalisé les opérations. Du coup, on a inscrit des crédits qui n'ont pas été réalisés. On espère, cette année, que la DAF inscrive les crédits. Il faut savoir que les crédits du Village Tahitien et de Faratea doivent corrélativement être inscrits en sortie du patrimoine de la DAF et en inscription au niveau de G2P, mais cela doit se faire de manière concomitamment à la DAF et à G2P. Pour ce faire, il faut que la DAF inscrive les crédits de sortie et à G2P en entrée, mais la DAF n'a malheureusement pas fait le nécessaire. Autrement dit, nous, nous avons inscrit les crédits en entrée, mais la DAF n'ayant pas fait le nécessaire, cela fait que l'on a un différentiel de crédits de l'ordre de 1 milliard F CFP.

En investissement, on a un différentiel de 12 milliards F CFP puisqu'on a inscrit 16,3 milliards F CFP et on a un exécuté d'à peu près 4 milliards F CFP. Ce différentiel de 12 milliards F CFP concerne des crédits de report à hauteur de 9,4 milliards F CFP, des amortissements et également l'inscription de 5 milliards F CFP pour la régularisation du LVT. Ces 9,4 milliards F CFP au titre des MOD concernent des opérations d'aménagement ainsi que les reliquats d'amortissement des immobilisations imputés à l'article 28.

La présidente : Avez-vous un tableau prévisionnel des projets pour cette année ? Je vois quand même qu'il y a un report de crédits qui est assez important ; et par rapport à ce report de crédits très important, les membres de la commission peuvent-ils avoir au moins une idée ou une visibilité de ce qui peut y avoir demain de prévu ?

M^{me} Gladys Wong Foo : En 2023, on a inscrit pour 8 milliards d'opérations. En investissement, il faut savoir que l'on doit inscrire la totalité des crédits qui doivent être engagés, même si l'exécution se fait sur plusieurs années. C'est une obligation de la comptabilité publique à laquelle on s'est astreinte à G2P. Et si une opération fait, par exemple, plusieurs millions de francs CFP, il faut les inscrire l'année même de l'engagement. Et en 2023, on a inscrit 8 milliards de crédits d'investissement qui doivent être consommés dans les exercices à venir. Pour ces reports, on a fait en 2024 un report de crédits assez important. On a effectivement une liste des opérations qui doivent être reportées — et je crois que c'est dans le rapport.

M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic : Ils font partie des travaux de l'Hôpital ?

M^{me} Gladys Wong Foo : Les travaux de l'Hôpital ? Le PSM, vous voulez dire ?

M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic : Oui. Ils font partie des travaux prévus pour 2023.

M^{me} Gladys Wong Foo : Oui, c'est ça.

M. Steve Finck : Quelque part, il faut voir, dans notre état prévisionnel des recettes et des dépenses, l'équivalent des AE (autorisations d'engagement) au niveau du budget du Pays. Et effectivement, cela a évolué ces dernières années pour inscrire à la fois l'engagement juridique et l'engagement comptable. Finalement, en réalisation comptable, on a une réalisation plutôt faible (à 23 %), alors qu'en administration, on essaye toujours d'être au plus près de la prévision. Quelque part, comme on est sur des chantiers qui durent plusieurs années, on préfère sécuriser l'engagement pour dire que c'est bien le niveau d'engagement de l'ensemble des marchés. À titre d'exemple, le pôle de santé mentale qui va se terminer cette année ou le lotissement aquacole à Faratea qui a été engagé en 2023 à hauteur de quasiment 3 milliards F CFP et qui sera réalisé jusqu'à fin 2025. Dans cette mécanique-là, quelque part, on exécute et on a engagé. Les engagements sont inscrits, mais la réalisation se réalise sur plusieurs années. Effectivement, dans les annexes est jointe la liste des opérations sur lesquelles on a fait les reports de crédits. Les opérations sont bien en cours. Autre exemple, l'espace scénographique Gauguin qui est en cours de chantier et qui sera réalisé jusqu'en 2025. Cette mécanique est, par le statut de l'établissement, un peu en décalage avec les pratiques de comptabilité publique classiques d'un service administratif qui est un centre de coût et qui doit gérer ses dépenses à l'année.

La présidente : Du coup, tous ces projets prévus sont déjà inscrits dans votre prévisionnel, d'où le reste qui est à hauteur de 9 milliards. C'est cela ?

M^{me} Gladys Wong Foo : Oui, c'est cela. Ce sera les crédits reportés moins les mandatés.

EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION

Article 1^{er}

M. Benoît Kautai : Je voudrais revenir sur les différents projets d'agglomération. Il y a le schéma d'agglomération des Marquises, donc quel est exactement le projet ? Je découvre.

M. Steve Finck : Cela fait partie d'une activité connexe de l'établissement. On a certains volumes d'opérations qui sont inscrits. Le ministère des grands travaux, au démarrage de son mandat, s'est posé des questions sur différentes problématiques et a demandé à l'établissement de reprendre une casquette qu'il avait mise de côté les années passées pour se projeter dans l'aménagement. Sauf que l'aménagement peut être porté par la DCA (Direction de la construction et de l'aménagement) et l'Agence d'urbanisme OPUA. Et, dans cette mécanique-là, à défaut de visibilité ou de compréhension des dossiers, le ministère des grands travaux a mandaté l'établissement pour faire des études connexes d'accompagnement et avec pour objectif de consolider l'état des lieux et de comprendre les problématiques.

Concernant le schéma d'agglomération des Marquises, qui est un mauvais terme et qui a été pris pour dire « je fais une étude — pas de PGA qui est une compétence communale — qui vient s'insérer entre le schéma d'aménagement (général et d'équipement) et les PGA ». Dans cette mécanique-là, et avec la volonté du gouvernement d'étudier les conditions de développement d'un aéroport international aux Marquises, qu'il soit international, régional ou local amélioré, dans ces scénarios-là, l'incidence sur vos PGA et sur vos projections doit être pondérée et appréhendée sur vos territoires. Dans cette mécanique-là, le ministère des grands travaux nous a demandé de mandater des prestataires pour faire le tour de cette problématique en intégrant les visions d'aménagement structurant du Pays, pour ne pas venir en opposition avec les propositions et visions des acteurs locaux. On a donc une étude sur le schéma d'agglomération — qui est le mauvais terme — des Marquises, une étude sur le schéma d'agglomération de Terehēamanu dans le cadre de la décentralisation et de la déconcentration sur le sud de l'île, et d'autres études comme le déplacement des hydrocarbures. Dans le déplacement des hydrocarbures, il y a aussi le sujet à long terme de l'approvisionnement des archipels en hydrocarbures, la réparation navale... Ce sont des sujets transversaux qui concernent plusieurs ministères et plusieurs compétences comme à chaque fois : agglomérer et de mettre sur table l'état des problématiques, les enjeux, les niveaux de risques et les scénarios possibles de développement. Ce n'est pas une captation de la manière de voir des élus de leur territoire, c'est justement de ne pas venir en opposition, mais de mener finalement deux projets qui ne sont pas forcément compatibles. C'est la feuille de route que l'on nous a confiée.

En tout cas, ces études sur les Marquises n'ont pas démarré. On a démarré sur Terehēamanu et sur les hydrocarbures et l'on va démarrer sur la réparation navale. C'est un moyen de rendre compatibles les politiques publiques générales avec les visions des élus sur le territoire. À cette fin, on a recruté un ancien de la DCA pour essayer de ne pas être hors champ et de faire la couture pour continuer à bien comprendre la problématique.

M. Benoît Kautai : Tout ce que vous venez de retracer, c'est l'actualité chez nous aux Marquises. La personne que vous avez recrutée, par exemple, de la DCA était notre chef de projet concernant le PGA archipel. J'ai eu l'occasion de discuter avec lui hier. C'est malheureux pour nous parce que le dossier a beaucoup avancé. On attend quand même le retour de la cheffe de service pour essayer de faire le point sur ce projet de PGA archipel.

Pour en revenir sur ce que vous évoquiez tout à l'heure concernant la décentralisation, cela nous intéresse aussi. Ce sont plutôt les archipels qui sont plus concernés que les communes urbaines.

Maintenant, s'agissant des hydrocarbures, j'ai eu l'occasion, la semaine dernière, de poser la question au ministre des grands travaux pour ce problème récurrent en matière d'approvisionnement de l'archipel en carburant. Par exemple, l'*Aranui* sera absent pendant presque deux voyages et il n'y aura que le *Taporo* sachant qu'il est limité au niveau du stockage de carburant à l'intérieur du bateau. Je ne sais pas si l'on aura un problème d'approvisionnement. Dernièrement, l'*Aranui* était parti du côté de Pitcairn et le *Taporo* était en carénage. Heureusement que le Pays a mis en place le *Taporo VIII* pour nous approvisionner. J'avais posé la question au ministre des grands travaux : il est temps quand même de bien réfléchir parce qu'un projet de stockage d'hydrocarbures aux Marquises ne date pas de maintenant,

mais de plusieurs années. Il m'a expliqué que le projet de Petropol était en cours, mais Petropol n'approvisionne pas un archipel. Il approvisionne EDM, EDT et l'autre partie du stockage est normalement réservée pour l'armée. C'est ce que j'ai bien compris. Et donc, il ne reste que Total Energies, mais il n'a pas la capacité de stocker.

Encore une fois, c'est bien de parler de ce projet d'agglomération. Hier, nous étions en réunion avec l'Agence Opuia pour citer pas mal de schémas directeurs ou de plans de développement économique que nous avons réalisés à la CODIM, après vient le SAGE. Actuellement, on est en train de finaliser le contrat de développement local avec Opuia et l'on espère que cela va être validé par le Pays sous peu. Donc, il y a tout cela. Je dirais qu'il y a pas mal de détails dans les différents schémas directeurs, c'est plus facile. Mais, peut-être que je demanderai quand même une réunion avec la Direction de G2P et les élus marquisiens.

La présidente : Pour compléter ce qu'il vient de dire, il est vrai qu'au dernier festival, nous avons subi un problème au niveau du stockage des carburants. Pendant un mois, l'île de Nuku Hiva a doublé en nombre de population et il n'y avait pas assez de carburant ni de zone de stockage. Du coup, on a dû demander au directeur de l'*Aranui* qui a bien su ravitailler la station qui était en place mais voilà. Il est vrai que l'on rencontre souvent ce problème-là chez nous, aux îles Marquises.

Vote sur l'article 1^{er} :

Adopté à l'unanimité avec 9 voix pour (dont 3 procurations)

Article 2

L'article 2 ne suscite aucune discussion.

Vote sur l'article 2 :

Adopté à l'unanimité avec 9 voix pour (dont 3 procurations)

Article 3

Amendement n° 1 (APF 6908 du 12-7-2023) déposé par M. Ueva Hamblin et M^{me} Marielle Kohumoetini

**Vote sur l'amendement
et sur l'article 3 amendé :**

Adoptés à l'unanimité avec 9 voix pour (dont 3 procurations)

Article 4

L'article 4 ne suscite aucune discussion.

Vote sur l'article 4 :

Adopté à l'unanimité avec 9 voix pour (dont 3 procurations)

Article 5

Amendement n° 2 (APF 6909 du 12-7-2023) déposé par M. Ueva Hamblin et M^{me} Marielle Kohumoetini

**Vote sur l'amendement
et sur l'article 5 amendé :**

Adoptés à l'unanimité avec 9 voix pour (dont 3 procurations)

Article 6

L'article 6 ne suscite aucune discussion.

**Vote sur l'article 6
et sur l'ensemble du projet de délibération amendé :**
Adoptés à l'unanimité avec 9 voix pour (dont 3 procurations)

— **Présentation de l'établissement Grands Projets de Polynésie (G2P)** —

La présidente : À présent, nous allons procéder à la présentation (PowerPoint) de l'établissement.

M. Steve Finck : Je vais essayer d'être synthétique sur la présentation de l'établissement.

G2P est un établissement à caractère industriel et commercial. C'est une particularité qui appartient à différents établissements que vous pouvez connaître, comme l'OPT, le Port autonome, l'OPH et l'ILM. Ce qui le différencie finalement d'un service administratif, bien que l'on ait des fonctions de service public, c'est qu'il lui est permis d'avoir une activité commerciale et donc un encaissement. Et donc, finalement, c'est de ne pas être uniquement un centre de coûts, mais un centre de profits également.

L'établissement a été créé en 2001 sous le timbre « Établissement des Grands Travaux ». À cette époque-là, en 2001, c'était plutôt un établissement public administratif, qui était en fait un moyen d'affecter des taxes particulières pour des projets de grands travaux. L'établissement a évolué entre 2001 et aujourd'hui sous différents noms, mais finalement les missions qui vont vous être présentées par la suite ont peu évoluées sur cette période-là.

La délibération d'octobre 2002 fixe les missions de l'établissement autour de 4 grands axes :

La réalisation et la gestion d'ouvrages publics : en contribuant à créer, rénover et gérer des infrastructures publiques (bâtiments, aménagements) à usage public ou d'utilité publique, et cela, pour la Polynésie française.

Des projets immobiliers sociaux, qui est arrivé par la suite, c'est-à-dire dans les années 2006-2010 : construire et gérer des logements et opérations immobilières à caractère social et aidé. On a fait peu d'activité car, quelque part, c'était perçu comme une forme de compétition, entre les ministères, avec l'OPH. Mais quelque part, c'était un moyen pour proposer une capacité de production supplémentaire de logement, ce qui nous a amené à acheter un certain nombre de fonciers avec une faisabilité immobilière. Pour nous, c'est le projet Pape Ora à Papeete que l'on a revendu à un promoteur immobilier à un moment donné.

La valorisation du patrimoine : gérer et promouvoir les biens de l'établissement qui lui sont affectés en grande partie par le Pays. À titre d'exemple, le parc Vairai ou Mamao qui sont des fonciers du Pays qui ont été affectés ou, dans certains cas même, rétrocédés à l'établissement pour le gérer.

Enfin, le financement et partenariats, qui est une activité peu développée pour le coup : en contractant des obligations financières, des participations dans les sociétés. Notre première participation a été faite dans une SEM *Maeva Transport*, à l'époque, où il fallait peut-être réfléchir à revoir l'organisation des transports en commun en Polynésie française. À ce moment-là, l'établissement avait participé à un tour de table pour créer la SEM *Maeva Transport*, et pour capter de l'information pour pouvoir derrière développer des projets structurants.

Ce sont là les 4 grandes missions de l'établissement.

Ensuite, par rapport au fonctionnement opérationnel, l'activité propre de l'établissement c'est de : l'assistance aux études ; l'aide à la programmation des projets ; l'assistance à maître d'ouvrage ; la conduite d'opérations, c'est-à-dire que lorsqu'on parle de conduite d'opération, on parle en fait de la construction, l'acte de construire, de mettre en relation les différents acteurs de la construction, que ce soit les architectes, les entreprises et derrière exploitants ; la négociation d'acquisitions foncières et immobilières ; la mise à disposition de sites ou parcelles ; la maîtrise d'œuvre, une activité que l'on a peu pratiquée mais qui fait partie de notre statut ; et, de manière générale, la maîtrise d'ouvrage délégué et le conseil et l'ingénierie.

L'établissement est géré par un conseil d'administration composé de 9 membres, et essentiellement des ministres en fonction des missions que l'aménagement, le tourisme, l'environnement et le ministre de tutelle de l'établissement ; des représentants de l'Assemblée, un maire et le directeur général qui a un pouvoir assez certain pour la gestion de l'administration.

Concernant le fonctionnement financier de l'établissement, celui-ci fonctionne grâce : à la taxe affectée des grands travaux et routes, qui fait le corps principal des ressources de l'établissement ; aux subventions, c'est-à-dire que lorsqu'on nous demande de travailler sur des études spécifiques comme les schémas d'agglomérations, des demandes de subventions sont présentées à l'Assemblée ; des emprunts, c'est-à-dire lorsqu'on a acheté, par exemple, de l'immobilier ; la gestion des sites qui nous sont affectés et on facture les locations et les occupations temporaires, que ce soit pour les manifestations ou, sur Faratea par exemple où l'on met les terrains viabilisés en location longue durée pour les différents industriels ; et enfin, des prestations de service, c'est-à-dire lorsque l'on intervient pour le compte de la Polynésie française en maîtrise d'ouvrage délégué, on facture un pourcentage des dépenses réalisées, puisqu'on réalise des dépenses publiques au travers de l'établissement que l'on refacture au Pays et on prend un pourcentage sur cette refacturation.

Ce sont là les ressources de l'établissement.

Très important aussi, en termes de comptabilité, l'établissement applique les règles de comptabilité publique, de l'Ordonnateur à un comptable qui est le Payeur de la Polynésie française. Tout cela est bien contrôlé. On a aucune liberté sur la manière de gérer ces fonds publics. On applique le cadre public, ce qui nous permet de travailler en « *in house* » pour la Polynésie française et d'éviter les périodes de consultation et de mise en concurrence avec des acteurs privés, mais qui n'existe pas dans ce secteur là puisqu'il faut appliquer la comptabilité publique. De plus, c'est très compliqué de l'imaginer dans le secteur privé.

Concernant l'organisation de l'établissement, il y a un secrétariat général avec les services supports pour faire justement cette partie gestion publique et comptabilité publique. Ensuite, il y a un pôle maîtrise d'ouvrage délégué qui assure les conduites d'opérations des chantiers et dont on va peut-être parler par la suite. Puis, il y a un pôle maîtrise d'ouvrage propre, donc ce sont les opérations que l'établissement réalise pour son propre compte. Par exemple, il y a la zone industrielle de Faratea ou le Village Tahitien. Après, il y a un pôle foncier qui s'occupe de la location temporaire ou longue durée. Enfin, il y a des fonctions supports à la direction comme la démarche qualité, et le service informatique qui, aujourd'hui, est une composante importante de nos métiers.

Nous sommes 35 collaborateurs avec une forme de parité, c'est-à-dire 17 femmes et 18 hommes, pour réaliser les missions dont je vous ai parlé.

Un rappel plus synthétique de nos financements : la taxe affectée, le pourcentage sur les travaux réalisés, la subvention d'investissement et les redevances.

En 20 ans d'activité, voici les réalisations passées : le chantier le plus connu et le plus compliqué fut l'hôpital du Taaone avec un investissement de 32 milliards F CFP suite au contentieux avec l'entreprise Bouygues construction ; un parking souterrain de 280 places au bas de l'Avenue Pouvanaa a Oopa ; le Collège de Teva i Uta ; plusieurs parcs paysagers dont les parcs Paofai, Vaitupa, Outuaraea ; la réhabilitation du Musée de Tahiti et des îles ; le centre de formation des métiers de la mer à Arue ; et plusieurs petites opérations en fonction de l'activité.

On est ciblé grands projets, mais quand il n'y a pas de grands projets, on fait les « petits projets » parce que cela permet d'avancer et cela a un intérêt également dans le service public.

Dans les réalisations, on a effectivement : le Fare Natura à Moorea Opunohu ; le complexe sportif à Hitiaa ; la zone de Faratea avec les différentes zones ; le parc Paofai qui est un remblai maritime et qui

a été réalisé dans les années 2003, c'est-à-dire au tout début de l'établissement ; et enfin, les 63 000 m² de bâti, de plancher au CHPF.

Dans les projets en cours ou en étude, on a la réhabilitation de l'hôpital de Taravao pour lequel on a déjà fait le désamiantage et qui doit se réaliser en plusieurs phases puisqu'il est quand même occupé, donc c'est une contrainte de chantier. On a la réhabilitation de l'Institut Mathilde Frébault, donc les marchés de travaux sont en cours de notification pour une rentrée dans les locaux en 2025. On a quelques rénovations de PRU (Projet de rénovation urbaine). La DHV a des sujets et elle n'arrive pas à avancer, donc est-ce qu'on peut l'aider ? On travaille aussi en collaboration avec d'autres établissements ou services de la Polynésie française. On a la rénovation et l'extension du centre technique aquacole de Vairao qui est assez conséquent puisqu'il y a plusieurs phases et elles doivent permettre d'alimenter le futur lotissement aquacole de Faratea. On intervient aussi assez récemment pour le Port autonome dans leur programmation sur le réaménagement de la place Vaiete compte tenu de la livraison future et de l'ouverture future du terminal de croisière international. Il faut finir l'aménagement du front de mer entre les nouveaux équipements, c'est-à-dire la gare maritime et le terminal de croisière, et reconfigurer cette zone-là, tout comme le réaménagement du port de Vaiare parce que l'évolution du trafic et les difficultés de stationnement sont des sujets qui sont toujours à traiter. On intervient aussi sur l'aménagement du marae de Taputapuatea pour lequel un concours d'architecture a été lancé et c'est en cours. Enfin, on voit aussi la réalisation de l'écloserie sur Vairao.

En termes de travaux, on est en construction : sur l'extension de l'hôpital de Nuku-Hiva ; sur le lotissement aquacole de Faratea avec les 33 hectares qui sont en cours de viabilisation ; sur le chantier du bâtiment de l'espace scénographique de Gauguin dans le jardin botanique de Papeari ; sur le pôle de santé mentale qui est un long chantier difficile et complexe dans l'enceinte de l'Hôpital et qui doit se terminer cette année parce qu'on aura fini avec les grands équipements hospitaliers ; sur un petit projet à Punaruu concernant le pôle sportif de combat à côté du stade qui fait partie de nos chantiers phares du moment.

S'agissant des projets à venir, ce sera très court parce que l'on ne pourra pas en mettre beaucoup. On a beaucoup de dossiers en cours ou de dossiers qui ont été étudiés, mis de côté et qui pourront être un jour regardés en fonction des orientations du gouvernement. L'urgence aujourd'hui porte plutôt sur les équipements sportifs avec les Jeux du Pacifique puisque l'échéance est de dire que « s'il faut être prêts pour 2027 », on est déjà très en retard pour réaliser des travaux et lancer des commandes. La commande publique est un métier particulier qui fait que les délais pour pouvoir réaliser les travaux... Entre la volonté de dire de faire quelque chose et de le réaliser, il faut tabler sur un délai d'un an, dans le plus court, et deux ans en termes de planning normal pour avoir un permis de construire et réaliser les travaux. Et donc, on a plutôt une urgence sur les équipements de Pater, sur le complexe de Hitiaa... On vient en soutien de l'IJSPF, au besoin, pour ajuster et être au rendez-vous de cette échéance de 2027.

S'agissant du patrimoine de G2P, la carte situe les activités.

Je vous disais que pour le foncier du Village Tahitien, on avait beaucoup d'activités et de demandes, que ce soit pour des anniversaires, des grands concerts, pour la foire agricole ou pour les forains. Ce sont des sujets de la collectivité, c'est-à-dire comment on rend ce service-là et comment cette activité se maintient dans des espaces qui restent tous très provisoires. C'est-à-dire que c'est par défaut, ce n'est pas une fonction affichée et les infrastructures ne sont pas toujours au rendez-vous, mais on gère cela au quotidien.

Ensuite, on a un petit bout de terrain à Ainapare en bas de Pouvanaa a Oopa à l'époque où il y a quand même un ensemble, un foncier public qui pourrait être rénové et voir une construction publique.

Puis, il y a Farnham et AM20 où l'établissement a acheté du foncier pour faire des équipements publics mais, finalement, on s'orienterait plutôt sur des équipements privés. On dira qu'en mettant un bail emphytéotique, les porteurs de projets privés pourraient construire sur ces fonciers-là.

Après, Mamao est bien connu pour les foires et expositions, et potentiellement la piscine provisoire si c'est nécessaire pour les Jeux du Pacifique.

Enfin, sur Afaahiti, on a la zone industrielle de Faratea où l'on a huit hectares de terrain et où l'on a beaucoup de réservations. Les projets sont en train de se monter et l'on va passer d'une zone inoccupée depuis 2008 à une zone qui va être très bien remplie et avec une activité intéressante qui va de la brasserie à de la découpe industrielle.

Pour la forme, on est un établissement avec une démarche qualité et responsabilité sociétale des entreprises de manière à être labellisé dans nos productions et s'assurer d'un travail de qualité.

Je vous ai fait le tour de l'établissement donc si vous avez des questions.

M. Benoit Kautai : Quelle est la différence entre les projets portés par G2P et les projets portés par l'Équipement avec, par exemple, l'Aviation civile ? Je parle de l'Aviation civile par rapport à l'aéroport des Marquises. C'est l'Aviation civile qui porte le projet ou... ?

M. Steve Finck : Pour la petite histoire, en 2003, avec la difficulté du chantier Bouygues et le Pays, chaque subdivision de l'Équipement avait une cellule « grands projets » ou « projets structurants » et, au moment de ce conflit avec Bouygues, le Président a décidé de créer un établissement sous la tutelle d'un directeur et a regroupé les cellules de l'Équipement pour dire « un établissement public est plus souple qu'un service pour fonctionner ». Cela permet de recruter plus facilement, et cette souplesse de gestion administrative a fait que l'établissement, à un moment donné, a capté tout ce qui était « grands projets » de l'Équipement. Avec le temps, les projets sont un peu répartis de nouveaux. Les projets d'infrastructures sont repartis, quelque part, à l'Équipement dans les années 2010. Les gens qui étaient chez nous et qui faisaient de l'infrastructure sont partis ou ont changé de métier et on a maintenu une activité minimale sur le bâtiment.

Aujourd'hui, par exemple, sur les Marquises, on travaille effectivement de concert avec la Direction de l'aviation civile de la Polynésie française qui porte la gestion des infrastructures. Il y a quand même un doublon aussi puisque la Direction de l'équipement gère certains travaux. C'est-à-dire que l'infrastructure en elle-même est produite, à l'heure actuelle, par la Direction de l'équipement et, nous, quelque part, on vient faire une espèce de trait de couture pour faciliter ou mettre quelque part un renfort là où les services administratifs sont, dans certains cas, limités ou ont des déficits. On vient donc suppléer sans forcément capter ou, dans certains cas, complètement capter. C'est à partir du moment où le Pays dit « eh bien j'ai la vision » ... Pour l'instant, l'aéroport des Marquises n'est pas le « sujet », mais s'il fallait dire qu'il faut faire la construction, à ce moment-là, le Pays se posera la question de savoir si l'Équipement est en capacité de faire maintenant compte tenu de son plan de charge ou s'il le délègue à l'établissement, et l'établissement se mettra en marche pour le réaliser. On a vraiment ce caractère — même si je n'aime pas le terme parce que souvent on nous a taxé — de « bras armé », mais c'est vrai que l'on a une plus grande souplesse de par notre structure et une réactivité liée à ce statut d'établissement public à caractère industriel et commercial qui fait que l'on peut déclencher plus vite. Et donc, quand on a la décision et que l'on accroche le financement, on est un peu plus opérationnel qu'un service administratif. Ceci dit, ce sont les mêmes métiers et les mêmes profils, c'est-à-dire que les gens qui sont aujourd'hui à l'Équipement sont très souvent des anciens de l'établissement et inversement. C'est-à-dire que les gens tournent en fonction des disponibilités et en fonction des projets.

Il est vrai que cela peut faire doublon, mais de la même manière qu'en Nouvelle-Calédonie pour les acteurs du logement, par exemple. On parlait du logement et de dire qu'avoir plusieurs acteurs permet de faire plus de bruit. Et donc, en fonction des urgences et des besoins, on peut mettre en ligne plus de ressources.

M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic : Je voudrais partir dans le même sens que Monsieur Kautai concernant le logement. Cela ne fait pas doublon par rapport à l'OPH ?

Ensuite, peut-on savoir qui sont les membres du conseil d'administration ?

M. Steve Finck : Pour le logement, effectivement, on peut considérer qu'il y a une forme de dilution. Le constat c'est que, pour les gens de l'OPH, par exemple, en Nouvelle-Calédonie, il y a au moins trois acteurs de logement social. Par rapport à la ressource disponible, jusqu'à présent, l'établissement dans ses statuts peut faire du logement social. On ne l'a pas pratiqué par un jeu justement de politique en disant « eh bien n'intervenez pas », mais finalement quand on a fait le permis de construire de la résidence Pape Ora, qui est sur l'avenue Régent Paraita en face de l'immeuble Van Bastolaer...

M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic : C'est là où il y a le Centre des métiers d'art ?

M. Steve Finck : Oui. Donc là, il y a une promotion immobilière. Pour ce bâtiment-là, on a acheté le foncier et on a fait le permis de construire et, finalement, comme ce n'était pas financé par le Pays, on l'a vendu à un promoteur privé qui a fait la promotion en logement aidé. Au final, cela a permis de développer des opérations et quelque part... Par exemple, aujourd'hui, on a acheté Farnham pour créer et avoir plus de constructibilités sur la parcelle AM20 (l'ancien Royal Papeete) pour créer un parking qui ne se connecte pas sur le front de mer afin d'éviter de rajouter du trafic pour se connecter sur la rue Clappier. Dans cette mécanique-là, on se retrouve avec une trentaine de logements existants que l'on peut rénover et proposer à la SEM Arana, c'est-à-dire la branche « logement aidé » de l'OPH.

Tout cela fonctionne. L'idée étant d'avoir plus de production. Ce n'est pas une forme de compétition, puisqu'entre les acteurs de l'OPH, on dialogue régulièrement. C'est une forme de complémentarité puisqu'en fonction des plans de charge de chacun, c'est de pouvoir produire mieux et plus. Ce n'est pas vécu comme une surabondance. On est plutôt en déficit, c'est-à-dire qu'il faudrait trouver une capacité à produire plus de logement.

M. Pierre Terou : Concernant les hôpitaux, je vois là qu'il n'y a pas celui d'Uturoa dedans alors que j'avais signalé à notre ministre qu'il y avait un gros problème à Uturoa avec les effectifs, les bâtiments, les matériels, etc. Aujourd'hui, je ne vois pas Uturoa dedans.

M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic : C'est en prévision alors pour 2024-2025. Il ne faut pas oublier l'Hôpital de Uturoa.

M. Pierre Terou : J'espère ! Cette semaine, il y a eu une grande inondation à l'hôpital ! C'est pourri !

M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic : Et pour les membres du CA ?

M^{me} Gladys Wong Foo : En ce qui concerne les neuf membres du conseil d'administration, il y a le ministre en charge des grands projets, Monsieur Jordy Chan ; le ministre en charge du tourisme, le Président ; le ministre en charge de l'aménagement, le Président ; le ministre en charge des finances, Monsieur Pomare ; le ministre en charge des domaines, le Président ; le ministre en charge de l'environnement, Monsieur Taivini, et deux représentants de l'assemblée de la Polynésie, ainsi qu'un maire désigné par le Syndicat pour la promotion des communes.

M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic : Et qui sont les deux représentants de l'assemblée ?

M. Steve Finck : Messieurs Chailloux et Hamblin.

Vous avez raison de poser cette question par rapport aux membres du conseil d'administration. On regarde les fonctions et c'est ce qui permet de faire la transversalité. Cela permet d'assurer, autour de la table, la cohérence de l'action et de la répartition des missions.

M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic : Oui. Pour en revenir au logement, aujourd'hui, Monsieur le Président a aussi le portefeuille du logement. Il y aura cette discussion aussi qu'ils pourront... Mais hier, par exemple, le ministre du logement était Madame Galenon et elle ne faisait pas partie du CA alors qu'un

des objectifs quand même de G2P était le logement. C'est pour cela que je voulais savoir qui étaient les membres.

M. Benoit Kautai : J'ai deux petites questions : la première concerne le projet de construction du lycée de Moorea et la seconde concerne le projet du Village Tahitien à Outumaoro.

M. Steve Finck : Ce sont deux dossiers qui, pour l'instant, sont mis en suspens. Pour le lycée de Moorea, le ministre de l'éducation a reçu notre présentation et le coût du bâtiment. Je pense que cela ne correspond pas à la vision de l'organisation et des contraintes d'exploitation. Quelque part, c'est changement de maître d'ouvrage, eh bien, changement de programme. À la question, que devient ce programme ? En l'état, et pour l'instant, il est suspendu.

S'agissant du Village Tahitien, pour l'instant, on a des difficultés à obtenir le permis de construire. On a des règles classiques du permis de construire pour les terrassements, pour la viabilisation. On est en train tout de même d'approvisionner un certain volume de matériaux en provenance des chantiers de l'Équipement sur la côte Est pour fournir ce matériau à mettre en place. Ensuite, on a un sujet aussi avec le Plan de prévention des risques qui doit être adopté entre la commune et le Pays et cela a une incidence de phasage des travaux. Le gouvernement réfléchit encore à son positionnement sur le Village tahitien.

Par ailleurs, l'on fait une étude en ce moment, puisqu'on a été sollicités, sur des appels à projets pour les sites potentiels de développement touristique. Des sujets qui, au travers du temps, ont toujours été sur la table : de savoir quel est le devenir de Tupai ? qu'est-ce que l'on peut faire du terrain du Hana Iti à Huahine et ainsi de suite ? Beaucoup de foncier potentiel où il y a des acteurs potentiels qui pourraient se positionner et je pense qu'il y a une volonté de regarder tout cela d'une manière macro avant de se positionner. En l'état, nous, on maintient à niveau, mais pour l'instant, on n'a pas de programmation clairement établie.

M. Heinui Le Caill : J'ai plusieurs questions. Premièrement, pour la rénovation du stade Pater et du complexe sportif de Hitiaa. En fait, vous êtes en train de reprendre les missions de l'IJSPF, si j'ai bien compris. Arriverez-vous à finir les travaux avant les Jeux du Pacifique ? Ensuite, n'est-il pas aussi question de rénover le stade de Punaruu — parce qu'il est quand même assez vieux ! — pour les Jeux du Pacifique de 2027 ?

Ensuite, concernant Faratea, il me semble qu'il y a huit nouveaux locaux. Sont-ils loués actuellement ?

Maintenant, s'agissant du parc de Mamao, il me semble que vous louez cela à DB Promotion depuis plusieurs années. J'aimerais savoir combien d'années encore DB Promotion louera cet espace et à combien vous louez à DB Promotion. Avez-vous une charte au niveau de l'hygiène ? Parce que, lorsqu'il y a les salons, notamment des Marquises, il n'y a pas assez de toilettes et ils demandent également un local pour se doucher.

Enfin, pour votre bilan 2023, vous êtes déficitaire d'au moins 440 et quelques millions. Allez-vous rattraper ce retard-là en 2024 ?

M. Steve Finck : Concernant les travaux pour les Jeux du Pacifique, c'est justement notre métier de base et l'on intervient pour le compte de l'IJSPF. L'IJSPF, en relation avec les différents comités et les fédérations sportives, définit son cahier des charges et a planifié les travaux de rénovation pour les Jeux du Pacifique. Par exemple, le complexe de Hitiaa est récent. Le sujet se pose, à savoir qu'il faut faire une piste revêtue de huit couloirs pour la compétition. Aujourd'hui, on a des pistes engazonnées et donc il faut faire cet équipement complémentaire. Après, il y a encore des discussions aujourd'hui autour de la table de savoir s'il faut aller à Hitiaa ou s'il peut y avoir une solution intermédiaire à Pater. Tout cela vient à complexifier la chose. Quelque part, nous, on vient à l'exécution. Donnez-nous le programme, on vous dit comment on le réalise et dans quelles conditions, à quel coût et dans quel planning. Oui, les délais sont très courts. Oui, il va falloir trouver des moyens d'aller plus vite pour être au rendez-vous, mais c'est un engagement de dire qu'il faut être au rendez-vous et qu'il faut trouver les solutions pour.

Sur les locations de Faratea, effectivement c'est long, mais cela a bien changé en l'espace de deux, trois ans. Aujourd'hui, on est en liste d'attente sur les locations, même si cela ne se voit pas physiquement. Les porteurs de projets, dans certains cas, une fois qu'ils ont finalement obtenu l'accord de principe pour avoir un bail emphytéotique de 25 ans, doivent lever leur financement et, dans certains cas, il y a de la défiscalisation, que ce soit nationale ou locale. On a signé quasiment avec la majeure partie. On a quand même 1 hectare, c'est-à-dire six à huit parcelles qui sont potentiellement réservées pour le *data center* de *Google*. Au besoin, si *Google* s'implante ailleurs, cela va être sur le marché et à disposition des acteurs. Autrement dit, il faut s'attendre à ce que, d'ici deux ans, la zone soit pleinement opérationnelle. En tout cas, c'est l'état par rapport au niveau de réservations qui sont passées en conseil d'administration.

Le conseil d'administration valide les implantations des différents industriels. On a la Brasserie du Pacifique ; Fenua Style qui s'est associé avec un Calédonien pour faire de la construction métallique ; MBH qui fait de la construction dans le bâtiment ; TNB qui fait de l'alimentaire pour les animaux, l'agriculture ; Terenui Transport de Siu qui est à côté et qui travaille aussi en liaison avec le futur lotissement aquacole ; et Disfruits qui vient de signer un bail pour trois parcelles. Sur les hangars, il nous reste à peu près deux hangars inoccupés et là aussi, on jongle en fonction des porteurs de projets comme Tahiti bio-marine qui fait du complément alimentaire à partir de *rori*. Et donc, il y a une dynamique avec le lotissement aquacole autour. Quelque part, il y a une velléité de porter ces actions de développement agroéconomique sur Faratea. Donc, c'est plutôt en bonne voie même si quelque part la zone industrielle a été livrée en 2008.

Sur Mamao, on n'est pas propriétaire du foncier mais affectataire. Cette affectation est provisoire et a été faite pour faire la démolition de l'Hôpital Mamao à l'époque (désamiantage et démolition). Aujourd'hui, DB exploite cette zone-là au travers d'une autorisation d'occupation temporaire annuelle qui est renouvelée chaque année. C'était dans l'attente de. On fait un appel d'offres tous les ans — enfin, tous les deux ans pour le coup — avec remise en concurrence publique. Et pour l'instant, c'est à chaque fois DB qui remet son offre et qui met une offre à hauteur du tarif fixé par le conseil d'administration. Et donc, ce n'est pas négocié. Le conseil d'administration a fixé en disant que ce soit au Village tahitien ou à Mamao, il y a une tarification au mètre carré et il est appliqué avec ce tarif-là. C'est le minimum et bien sûr les gens ne se mettent pas au-dessus. Il n'y a pas de concurrence, donc DB se met au minimum.

Concernant les infrastructures, en tant qu'exploitant, on n'est pas responsable de cet état, mais c'est du provisoire qui dure depuis 10 ans. Bien sûr que les exploitants, eux, sont un peu frustrés en disant si la puissance publique ne pourrait pas investir. Oui, mais si on investit, il faut payer le prix ! Ce sont des sujets que l'on a traités aussi dans le Village tahitien ou à côté à Outumaoro et c'était de dire : sur les plateaux de Outumaoro, faut-il faire un centre de congrès qui reçoit les spectacles ? On prend ou pas le *Heiva*, les concerts, les foires et expositions ? Mais si l'on fait tout cela, on se retrouve avec des équipements qui vont coûter au bas mot plusieurs milliards (dizaine de milliards). Et donc, pour le coup, il faut les programmer et il faut arbitrer entre des équipements que l'on veut polyvalents, c'est-à-dire qui peuvent tout faire et... Mais, arrivera-t-on à tout faire au même moment ? C'est-à-dire que l'on sent déjà, nous, sur Outumaoro, entre la foire agricole, les forains et les concerts, il faut rentrer cela au chausse-pied. Ce que vit d'ailleurs TFTN à Toata avec les concerts. C'est une stratégie générale d'investissement public dans ce secteur d'activité. Donc Mamao, ce n'est pas très satisfaisant mais c'est l'état des moyens que l'on a aujourd'hui. C'est le principe de réalité.

Concernant le bilan, je vous le disais effectivement en introduction, on avait un résultat de 1,9 milliards l'année dernière. Quand on a rétrocédé le foncier du parking du bas de Pouvanaa à Oopa, Tu Marama, ou le parc Paofai, on a présenté des comptes avec un déficit de - 3 milliards qui sont plutôt des écritures comptables d'ordre public, mais pas de dépenses ou de vraies pertes. Aujourd'hui, dans le bilan, pour les - 444 millions, il faut voir que le Pays les a finalement récupérés de l'impôt sur la société directement par ce biais. Donc quelque part, cela va dans le bon sens.

M. Heinui Le Caill : Vous avez livré en 2020 des logements étudiants à Outumaoro. Est-il prévu de nouvelles constructions de logements étudiants ?

M. Steve Finck : On a pris en charge ce dossier pour avoir de l'activité. C'est comme cela qu'on a proposé la rénovation de l'immeuble Van Bastolaer qui était une friche et qu'on a ressorti des dossiers. Finalement, on l'a fait pour le compte du logement. On s'est dit que sur Outumaoro, il y a le centre d'hébergement des étudiants et qu'il y avait plusieurs tranches. Donc à la fin, on a redonné les logements à l'OPH. J'ai oublié que le CHE a été repris par l'IJSPF au départ. Il y avait un sujet entre l'OPH et l'IJSPF aussi...

La présidente : Je pense que c'est l'AISPF.

M. Steve Finck : On ne porte pas cette action. Et aujourd'hui dans nos tablettes, on n'a pas de projet prêt ni de commande coté logement et éducation. On a donc exhumé ce qui était disponible et praticable, ce qui a effectivement permis de mettre sur le marché un certain nombre de logements. Mais on n'a pas de commande particulière ni de programme en cours.

M. Tafai, Mitema Tapati : *Ua 'ite atu ra pa'i au i roto i terā a'e hōho'a i terā pa'i patrimoine Cook's Bay, eaha terā ? Nō tātou terā hōtēra Cook's Bay ?*

M. Steve Finck : Oui, à plusieurs reprises, l'hôtel Cook's Bay a fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt et, finalement, l'actuel locataire a un bail de 45 ans avec un loyer de 12 millions par an pour exploiter l'hôtel qu'il a rénové. De mémoire, le foncier fait un hectare, et l'autre partie est une partie publique qui appartient au Pays avec le *fare* artisanal et le parking qui est derrière.

M. Tafai, Mitema Tapati : *Te piti o tā'u uira'a, terā ia 'ōpuara'a nō terā uāhu i Vaiare.* Le port de Vaiare est un projet assez urgent. On espère voir ce projet aboutir avant les prochaines élections.

M^{me} Teumere Atger-Hoi : Dans le cadre du futur schéma d'agglomération pour développer la partie sud de Tahiti et en prévision de ma question, je remercie le ministre Jordy ainsi que le gouvernement pour cette initiative. C'est donc un second pôle d'activité en vue de la répartition démographique par rapport à l'agglomération urbaine de Papeete, dont nous savons tous être saturée, où il y a eu une somme de 20 millions qui a été inscrite au budget 2024 pour financer l'assistance d'un bureau d'étude dont le marché aurait été attribué au premier trimestre 2024. Où en sommes-nous actuellement ?

M. Steve Finck : Sur ce sujet, la commande publique prend du temps. On a donc sélectionné un cabinet de consultants pour reprendre ces études et pour faire ce travail de diagnostic complémentaire à la procédure qui a déjà été menée par Teraiamanu qui va travailler à partir du mois d'août sur une période minimale de six mois pour accompagner la concertation sur les différents sujets. En fait, c'est un moyen de faire de la planification.

La difficulté, c'est que tout est urgent et qu'il y a souvent des besoins assez importants et justifiés, et il faut arriver à faire de la programmation. L'intention, finalement, ce n'est pas d'arriver en disant « je viens déposer un projet établi, il est bouclé et c'est comme cela qu'il doit se faire », mais c'est d'arriver à dire, « dans les mécaniques, il va falloir se projeter comme cela. Il va falloir faire les routes même si on ne fait pas la route de contournement parce qu'on les a en étude chez nous historiquement ». Aussi, il faut s'assurer que dans 20 ans, s'il faut la faire, l'emprise foncière est conservée et qu'on n'a pas développé des projets qui viennent en compétition. C'est donc de trouver de la cohérence territoriale, ce qui est un peu difficile parce que le foncier public est rare et limité — il faut en avoir conscience — et que si on commence à mettre des règles sur le foncier, cela vient toujours en opposition avec d'autres intentions.

C'est donc dans cette mécanique-là, d'arriver à poser les premiers objets, les fonctionnalités pour que le développement soit plutôt harmonieux et que l'intégration dans le temps se fasse de manière positive. On est donc encore au tout début, pour nous en tout cas.

M. Tafai, Mitema Tapati : Je reviens sur le projet du lycée de Moorea qui a fait polémique pendant les élections législatives. Non mais, c'est sérieux ! Parce qu'on ne peut pas accepter un tel projet qui coûte 7 milliards pour 130 à 140 élèves, alors que celui du Diadème qui a 300 élèves est de moindre coût. C'est une question comparative.

Est-ce vous qui menez les études ? L'idée n'est pas d'abandonner le projet, mais de le revoir, le redimensionner et l'adapter à Moorea. Là, c'est trop grandiose, *nā reira mai nei te popa'ā*. À chaque *meeting* qu'il y a eu pendant les législatives, on a été confronté à ce problème qui a fait propagande au Amui ratou.

M. Steve Finck : Oui, nous nous sommes occupés de ce dossier. On a fait le concours d'architecture sur la base du programme fixé par la DGEE. C'est beaucoup d'argent, mais le programme, c'est 16 000 m². Cela fait bizarre pour moins de 200 élèves, mais en fait dans le programme, c'est l'ensemble : c'est le lycée agricole plus le lycée d'enseignement général. Et tout cela, sans défigurer la vallée d'Opunohu avec des cibles de qualité environnementale, donc l'utilisation de bois et d'un dépôt de produits un peu plus nobles que ceux qui existent à Diadème. Et puis en élévation, cela coûtera effectivement moins cher que de faire un niveau. C'est donc le programme qu'il faudrait changer.

Aujourd'hui, il y a eu un concours. Les architectes disent que pour faire ce que vous m'avez commandé, cela va coûter 7 milliards. Dans ces 7 milliards, il y a l'internat pour l'ensemble de l'effectif. En bas, il y a les équipements sportifs qui, dans le programme — je ne parle pas de politique —, pourraient aussi servir à la commune. La salle de sport de Hitiaa, c'est 500 millions. Si vous faites une salle de sport, on fait rapidement des milliards par milliards, la facture revient chère. Il faudrait le programmer en se disant que c'est sur un cycle, que le sport viendrait après mais c'est prévu, ce sera compatible. Et le jour où on aura besoin de plus de salles de sport, il faudra le faire avec les équipements.

L'hébergement est-il une priorité ou pas ? On retirerait 1 milliard si on ne fait pas l'hébergement. Aussi, que dire de l'exploitation des enseignements répartis entre le côté socio-professionnel parce qu'il y a aussi une trentaine de places pour les formations professionnelles ; le côté enseignement général avec les tous nouveaux standards de l'éducation où finalement les salles de professeurs sont équipées, le CDI est très grand et le réfectoire, très beau.

S'il faut revoir le programme, il faut que la DGEE refixe son programme avec son niveau d'exigence pour relancer un concours derrière. Donc c'est redépenser de l'argent quand même. Il faut voir comment on veut financer les choses. Mais là où on intervient, c'est dans l'opérationnel. Pour qu'on puisse dire définir le coût et les délais et qu'on s'y tienne à peu près, il faut que les choses soient précises et arbitrées par l'utilisateur finale. Parce que ce serait quand même dommage d'investir dans quelque chose où l'investisseur finale n'est pas content et son quotidien soit pénible.

M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic : Je voudrais quand même revenir sur le parc de Mamao dont parlait Monsieur Heinui. Certes, vous n'êtes pas propriétaire du foncier, mais vous en avez la gestion et vous le louez à DB communication. Ce dernier a toujours fait du locatif, que ce soit à Aorai Tinihau à l'époque ou au parc Mamao aujourd'hui. Je me demande donc pourquoi vous ne faites pas directement la location avec les organismes pour les expositions.

Pourquoi je demande cela ? En fait, toutes les associations qui organisent des salons demandent des subventions au Pays, et ces subventions servent plus à payer DB communication qu'autre chose. Parce que, la part du transport des artisans et des produits est très minime. La plus grande dépense qu'ils ont, c'est le lieu d'exposition. Je me dis qu'au lieu de faire tout ce schmilblick, pourquoi les associations ne loueraient-elles pas directement avec vous ? En plus, c'est bien puisque cela va rapporter de l'argent pour que vous investissiez ailleurs et tout le monde pourra en bénéficier.

Or, actuellement, DB Communication c'est privé et c'est eux qui bénéficient de l'argent du Pays. Sauf que la transition, elle est comme ça au lieu que ce soit tout droit. Je ne sais pas, mais je suis en train de réfléchir. Je me dis qu'il faudrait peut-être changer et faire peut-être des propositions au CA, comme dire par exemple que les associations loueraient directement à G2P.

M. Heinui Le Caill : Une question à ce sujet. Est-ce vous qui fournissez les chapiteaux à DB Communication ?

M. Steve Finck : Non.

M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic : C'est au Pays !

M. Steve Finck : Pour les chapiteaux, peut-être que le SMG peut mettre à disposition des associations et d'ailleurs elle a une tarification pour le faire. Les associations peuvent bénéficier d'une réduction. Parce que c'est une manifestation Rima Here, DB peut présenter une décote sur sa location. Quelque part, DB dans son...

M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic : Ne défendez pas DB !

M. Steve Finck : Pardon ?

M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic : Ne défendez pas DB !

M. Steve Finck : Si. Je n'ai aucun intérêt à les défendre, mais leur position sera de dire que le service qui est fourni, ce sont les chapiteaux, et de dire que s'il y a un marché intéressant, dans ce cas-là, j'ai de la concurrence. Il pourrait très bien dire « j'ai des chapiteaux, je vends des chapiteaux, je peux les installer ». Et donc, c'est une gestion de tout ça.

Et ce que je disais tout à l'heure, c'est le fait de dire que si c'est un équipement public, pourquoi ne pas faire les manifestations à Toata ? TFTN, c'est tout aussi public que G2P. La difficulté de ces espaces publics, et le fait de dire qu'« il y a des subventions pour faire des manifestations », c'est que les manifestations ont un coût. Si on compte les frais immobiliers en disant que « le foncier coûte tant » ... Dire aux forains et à la CAPL qu'à Outumaoro, c'est 3 000 F CFP le m² par jour, c'est une charge, et de dire « on ne met pas la charge », mais à côté de ça, il faut l'entretenir ! Il faut la charge de fonctionnement. Si on rajoute après derrière des chapiteaux et la commission de sécurité qui impose un certain niveau d'aménagement qui n'est pas glorieux mais qui est le strict minimum pour que cela puisse fonctionner en termes de sécurité, eh bien, cela fait des charges.

M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic : En fait, ce que je ne comprends pas c'est pourquoi vous récupérez un foncier et vous ne traitez pas directement avec les demandeurs au lieu de passer par un autre organisme pour pouvoir avoir de l'argent ? Parce qu'en fait, vous louez à DB Communication et celle-ci vous paie. Pourquoi ne voulez-vous pas travailler directement avec les organismes organisateurs de l'évènement au lieu de passer par DB ? C'est cela la question. C'est de l'indirect au lieu de faire du direct. Ce n'est pas pour...mais c'est une question.

Je ne vous cache pas que cela m'agace. C'est pour cela que je suis revenue sur Aorai Tinihau parce que ça a toujours été DB Communication. Ils ont ramassé du fric avec les expositions et, aujourd'hui, on se retrouve encore avec DB Communication, mais ailleurs, au parc. Et dès que vous avez expliqué tout à l'heure le schmilblick, je me suis dit « pourquoi autant de choses alors que vous pourriez le faire directement ? Après, je comprends aussi, vous avez sûrement vos... mais on veut comprendre ce qui se passe.

La présidente : On portera cette question au prochain CA.

M^{me} Elise Vanaa : J'entends bien les interrogations de Madame Béatrice Le Gayic. Dans une autre vie, je travaillais au GIE Tahiti Tourisme et j'avais pour charge d'organiser les salons du tourisme. Effectivement, il fallait trouver des emplacements pour pouvoir accueillir toutes ces pensions de famille et cet évènement se tenait deux fois par an. C'était une organisation qui demandait beaucoup d'énergie et de ressources humaines. Quand on est seul à organiser avec une petite équipe, ce n'est pas évident. Et donc, le premier choix que l'on avait fait fut de travailler avec un prestataire. On était sur la place Toata et ce n'était pas évident.

Après, DB Communication est venu parce que c'était la seule organisation d'évènements qui nous avait bien accompagnée. Là, je ne défends pas. Je comprends bien la réaction de Madame Béatrice Le Gayic, mais quand on a un évènement qui se tient deux fois par an, on a besoin de s'appuyer sur un organisateur qui puisse accompagner au niveau de la communication de l'évènement, de regrouper tous les prestataires, d'organiser la sécurité aussi... L'organisation gérait tout, tout, tout. Et donc, l'on venait avec un produit fini.

Effectivement, elle encaissait la location des stands qui était très bien. J'avais affaire à des pensions de famille qui avaient des désirs et qui voulaient être bien placées, mais tout le monde était logé à la même enseigne. On avait nos directives et on avait un cahier des charges. C'est vrai que de l'expérience que j'ai eue, en termes d'organisation, on essaye de mettre nos désirs, nos préoccupations et puis nos directives dedans. C'est vrai que la question était toujours revenue, mais nous ne sommes pas rentrés dans cela. Quand on est organisateur d'évènements, on s'appuie sur... Parce que, ce n'est pas notre métier à nous d'aller vendre des espaces et d'organiser. Le nôtre était de pouvoir créer des évènements qui puissent remplir les pensions de famille parce que l'on sortait d'une crise. Et donc, il fallait organiser un salon, un moyen, un évènement pour remplir et donner envie à nos citoyens d'aller visiter nos îles. À l'époque, on avait eu deux prestataires et celui qui a bien répondu, c'était DB. C'est vrai que, jusqu'à aujourd'hui, le GIE Tahiti Tourisme travaille avec DB.

Je comprends bien la question de Madame Le Gayic, mais pour moi qui ai fait cela pendant je ne sais pas combien d'années...J'ai organisé les salons du tourisme pendant peut-être six ans et sachant que c'est deux fois par an, cela fait 12 salons, donc j'ai vu le travail.

Je comprends bien pourquoi, mais peut-être que ce n'est pas votre mission à vous de louer directement !

Après, elle était tenue aussi par un calendrier d'évènements. L'obligation que lui avait donnée aussi la mairie, c'était de faire des évènements. Elle avait un calendrier et on savait que quand on venait sur la place d'Aorai Tini Hau, elle avait réservé les dates. Elle tenait bien son calendrier : « les mois de février et de septembre, c'est pour le GIE Tahiti Tourisme ». Et donc, l'on n'avait pas de souci. Parce que, quand c'est géré par une entité et que tout le monde vient avec son évènement, le calendrier ne tient pas. Et donc, elle se rapprochait des grandes structures qui organisaient des évènements comme l'Artisanat et le GIE Tahiti Tourisme.

Pour ma part, c'est ce que je peux apporter comme expérience. Après, est-ce la mission de votre établissement de louer directement ? Et après, il faut gérer parce qu'il faut que la place soit animée. Voilà ce que je peux partager.

M. Heinui Le Caill : Faites aussi remonter au CA la nécessité de construire de vrais sanitaires au parc Mamao parce qu'il me semble que cette situation va durer jusqu'à, au moins 2027, puisque c'est là qu'on va installer la piscine olympique provisoire. Donc là, il faut vraiment le faire. De plus, tous les ans, il y a les *papios*, les différents salons, etc. Au moins que l'on fasse ça, comme les toilettes du parc Vairai, qui ne sont pas mal et avec des douches.

La présidente : On va remonter toutes ces questions au CA. Le membre titulaire n'est pas là mais on lui dira. Je pense qu'on va vous mettre aussi dans le CA. Ce serait bien, surtout dans le cadre de l'OPH, avec le logement et tout, et comme le président de la commission de l'éducation vient de remonter pour les logements étudiants. Ce sont des urgences chez nous, ici, à Tahiti et ce sont des sujets d'actualité.

(L'ordre du jour étant épuisé, la réunion de la commission s'achève à 10 h 47.)

LA PRÉSIDENTE,

Marielle Kohumoetini